

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018
Budget primitif :
Budget annexe :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2018
Numéro de la DBM : 12
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)
 [X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le conseil d'administration approuve la DBM N°12 prévoyant un prélèvement sur fonds de roulement de 12 992.87€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat - le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signé une convention avec Uni-Cités et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ayant pour objets l'organisation d'actions dans le cadre du programme cinéma et citoyenneté et le renforcement de la sensibilisation des lycéens au gaspillage alimentaire

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de stage - Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention de stage avec l'Ecole Polytechnique, dans le cadre du stage de formation humaine et la formation à l'exercice des responsabilités du stagiaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'adhésion au groupement de service EDUCADO - Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'adhésion au groupement de service EDUCADO ayant pour objet d'organiser des actions d'information sur les formations, à destination des collégiens.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation du PV du CA du 30 juin 2017

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le PV du CA du 30 juin 2017

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

adoption du PV du CA du 30 juin 2017 à l'unanimité sans demande de correction

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation de l'ordre du jour

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour du CA du jeudi 30 novembre 2017

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

adoption de l'ordre du jour du CA du 30 novembre 2017 sans modification ni ajout de questions diverses

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de partenariat - le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention avec l'école Science Po de BORDEAUX qui a pour objet de promouvoir l'égalité des chances et d'ouvrir l'établissement à des lycéens dont les élèves ne se présentent pas spontanément aux épreuves d'entrée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'administration

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration: sur proposition du chef d'établissement le règlement intérieur du Conseil d'Administration est adopté.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Nathalie Pasquier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le dit rapport

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du ,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Evolution de la carte des formations de la SEP: le Conseil d'administration adopte à l'unanimité la proposition de transformation du CAP ATMFC en CAP Pâtissier à la rentrée 2018

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Nathalie Pasquier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement de signer toute convention, contrat et marché, dont l'incidence financière est annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la signature d'une convention de partenariat avec le CPIE pour l'année 2018 pour un budget prévisionnel de 800€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Nathalie Pasquier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dans le cadre de l'adoption des différents tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement; le conseil d'administration adopte le maintien du coût de l'heure de main d'œuvre à 5€ pour la réalisation des objets confectionnés sur l'exercice 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Nathalie Pasquier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dans le cadre de l'adoption des différents tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement, le conseil d'administration adopte le maintien des tarifs du restaurant d'application pour l'année 2018 :

- 10€ formule rapide et 15€ formule complète sans les boissons;

- 35€ formule gastronomique du jeudi soir : apéritif, repas, boissons et café (25€ sans les boissons).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Nathalie Pasquier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dans le cadre de l'adoption des différents tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement, le conseil d'administration adopte le maintien des tarifs de dégradations mobilier internat :
- pour les internats B et C : armoire 125€, bureau 75€, chaise 35€, sommier 30€, chevet 35€.
- pour les internats E: armoire 250€, bureau 150€, chaise 70€, sommier 30€, chevet 70€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Nathalie Pasquier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dans le cadre de l'option théâtre, le tarif de participation des familles pour des sorties hors temps scolaires est fixé à 5€ par spectacles pour l'année 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration approuve l'adhésion au groupement de commande dont la région Nouvelle Aquitaine est support pour la passation d'un marché de maintenance et de dépannage d'ascenseurs, monte-charges et élévateurs pour personnes à mobilité réduite.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 19
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la signature d'une convention d'hébergement avec l'association Rock school, AMAC/le caféMusic pour la mise à disposition de l'internat E du 10 au 12 février 2018 et du 13 au 15 avril 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement service restauration et hébergement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Nathalie Pasquier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le règlement intérieur du service de restauration et d'hébergement pour l'année 2018

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le règlement intérieur du service de restauration et d'hébergement pour l'année 2018

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise la signature de la convention de prestation de service pour la réalisation de la paie des agents non titulaires de droit public entre le Rectorat de l'académie de Bordeaux, le lycée Cantau, établissement mutualisateur et le lycée de Navarre.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2017
Réuni le : 30/11/2017
Sous la présidence de : Nathalie Pasquier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration approuve l'adhésion au groupement de commande relatif à l'exploitation des installations de chauffage, ventilation, distribution hydraulique de désenfumage et de climatisation des EPLE de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0641844G
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT DE NAVARRE
RUE JAI ALAI
64220 ST JEAN PIED DE PORT
Tel : 0559379940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Nathalie Pasquier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dans le cadre de l'adoption des différents tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement, le conseil d'administration adopte le maintien du tarif lié au remplacement de la carte du restaurant scolaire (suite à une perte) à 5€ la carte pour l'année 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	22
Contre :	1
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0